

LE COURS DE MORALE en perte de vitesse

PROPORTION D'ÉLÈVES INSCRITS AUX DIFFÉRENTS COURS "PHILOSOPHIQUES"

*Communauté française, réseau officiel, enseignement ordinaire, niveaux primaire et secondaire (2015-2016 et 2018-2019, en %)

	R. CATHOLIQUE		R. ISLAMIQUE		R. PROTESTANTE		R. ORTHODOXE		R. ISRAËLITE		MORALE N.C.		EPA*	EPC
	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018
Rentrée														
Primaire	39,3	34,8	19,6	21,7	2,3	2,4	1,0	1,2	0,1	0,1	35,4	21,7	2,5	12,2
Secondaire	20,5	17,1	18,5	21,1	2,1	2,2	0,8	1,0	0,1	0,1	55,0	43,3	3,0	15,3

*EPA = encadrement pédagogique alternatif (EPA devient EPC en 2018)

Source: Observatoire des religions et de la laïcité (Orela)

"RASSEMBLONS LES ÉLÈVES AU LIEU DE LES SÉPARER"

▣ Benoit Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du Centre d'action laïque, souhaite rendre les deux heures de CPC obligatoires pour tous.

Quelle est la position du Centre d'action laïque (CAL) concernant les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (CPC) ?

"Le moteur de la réflexion du CAL, c'est de dire qu'on a besoin de rassembler ce qui est éparé. Continuer à séparer les enfants sur base de convictions religieuses, ce n'est pas vraiment un message d'inclu-

sion. Nous pensons que l'école est un lieu où on peut apprendre à mieux connaître les autres et à ne pas rester dans des visions figées. L'intérêt du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté est de pouvoir rassembler tous les élèves."

Les chiffres révélés par l'Orela (Observatoire des religions et de

la laïcité) montrent que le cours de morale a perdu des élèves au profit du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Y a-t-il une concurrence entre ces cours ?

"Il n'y a pas de concurrence entre ces deux cours. Idéalement, on souhaiterait que tous les élèves suivent le cours de CPC. Notre principal regret est que le politique n'ait pas osé franchir le pas. Il a fallu une décision de la Cour constitutionnelle pour affirmer qu'on ne peut pas obliger des élèves à choisir d'aller au cours de morale ou de religion. C'est une excellence chose! Mon plus grand regret est

que les élèves du privé ne puissent pas en bénéficier. Ce serait positif que tous les élèves puissent suivre ce cours, quel que soit le réseau."

Quelle est la différence entre les cours de morale et le cours d'éducation à la citoyenneté ?

"Le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté n'est pas exactement le cours de morale. L'idée du premier cours est d'avoir une approche du fait religieux, d'apprendre à connaître la religion de l'autre, ce qu'on ne trouve pas forcément dans les cours de morale."

Ma. Be.

▶ Les cours de religion islamique, protestante et orthodoxe sont quant à eux de plus en plus fréquentés.

▶ Depuis septembre 2017, les élèves de primaire et de secondaire du réseau officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont obligés de suivre une heure de cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté par semaine. Pour ne pas alourdir leur horaire, il a été décidé que les cours de religion et de morale passeraient de deux heures par semaine à une heure par semaine.

Il a aussi été décidé que les élèves qui souhaitaient ne plus suivre de cours de morale ou de religion puissent remplacer ce cours par une heure supplémentaire d'éducation à la philosophie à la citoyenneté.

Selon une analyse de l'Orela (Observatoire des religions et de la laïcité), 12,2% des parents d'élèves de primaire et 15,3% des parents d'élèves de secondaire ont opté pour une seconde heure d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

(EPC) pour l'année 2018-2019. L'année précédente, ces pourcentages s'établissaient à 10,9 au niveau primaire et à 12,1% en secondaire.

Depuis qu'il est possible d'opter pour deux heures de cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, les cours de religion catholique et de morale non confessionnelle connaissent une baisse significative de leur fréquentation, tandis que les cours de religion islamique, protestante et orthodoxe continuent de voir leur fréquentation augmenter, note l'Observatoire.

C'est le cours de morale qui est le plus fortement touché par cette diminution. En trois ans, il a perdu près de 40% de ses effectifs au niveau primaire et un peu plus de 20% au niveau secondaire.

LE COURS DE RELIGION catholique reste de loin le cours le

plus suivi en Fédération Wallonie-Bruxelles en primaire et secondaire, tous réseaux d'enseignement confondus. En 2015, 66% des élèves de la Communauté française étaient inscrits au cours de religion catholique. Le cours de morale était quant à lui plébiscité par 21,6% des élèves.

"Les cours de religion catholique et de morale non confessionnelle comptent de moins en moins d'élèves, même si à eux deux, ils rassemblent toujours plus de la moitié des élèves en Communauté française. Par ailleurs, les cours de religion islamique, protestante et orthodoxe rassemblent de plus en plus d'élèves. Si ce dernier constat reflète l'évolution démographique, il semble indiquer également un attachement de certains groupes de la population à un enseignement confessionnel de leurs traditions religieuses."

Maili Bernaerts

LE COURS DE RELIGION islamique en plein boom

▣ Dans les écoles néerlandophones de Bruxelles, 60 % des élèves suivent le cours de religion islamique.

► La proportion d'élèves inscrits au cours de religion catholique est beaucoup plus faible à Bruxelles qu'au niveau de la Communauté française dans sa globalité, note l'Orela (Observatoire des religions et de la laïcité). En 2018-2019, 15,6 % des élèves de primaire suivent le cours de religion catholique, contre 34,8 % dans toute la Communauté française.

La tendance est identique pour le cours de morale, qui rassemble 12,8 % des élèves au niveau primaire en 2018-2019 à Bruxelles pour 21,7 % dans l'ensemble de la Communauté française.

Les cours de religions dites minoritaires (religion islamique, protestante, orthodoxe et

israélite) rassemblent à eux quatre plus de 60 % des élèves de primaire du réseau officiel pour seulement 25 % des élèves à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

"Le qualificatif minoritaire ne convient plus à ces religions : à lui seul, le cours de religion islamique rassemble une majorité d'élèves dans le réseau officiel bruxellois francophone tant au niveau primaire (51,4 %) qu'au niveau secondaire (51 %)", note l'Orela.

LES COURS DE RELIGION protestante et orthodoxe rencontrent également de plus en plus de succès auprès des petits Bruxellois. Seul le cours de religion israélite perd des inscrits ou stagne.

Dans les écoles bruxelloises néerlandophones, 60 % des élèves suivent le cours de religion islamique. "Ce chiffre paraît témoigner d'un réel engouement des familles musulmanes de Bruxelles pour cet enseignement. Un engouement que ne partagent apparemment pas les familles chrétiennes orthodoxes, qui semblent moins nombreuses à fréquenter l'enseignement néerlandophone", analyse l'organisme.

"Que ce soit dans l'enseignement néerlandophone ou dans l'enseignement francophone, à Bruxelles, la baisse de la fréquentation des cours de religion catholique et de morale non confessionnelle ainsi que la hausse de celle des cours de religion islamique, protestante et orthodoxe constituent une tendance lourde, reflet de la diversité confessionnelle et, plus largement, ethnique de la capitale."

Ma. Be.

Les partis francophones divisés

Faut-il supprimer les cours de religion et rendre les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté obligatoires pour tous ? Même dans le réseau libre ? La question est sensible et divise les partis politiques francophones. Certains partis en ont même fait un enjeu de campagne. C'est le cas de Défi.

Pour le parti amarante, les cours de religion et de morale devraient être optionnels et les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté devraient être obligatoires pour tous les élèves à raison de deux heures par semaine.

"Ce qu'on voudrait, c'est que les deux heures de cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté soient obligatoires pour tous les élèves, quel que soit le réseau. Même si notre priorité reste le réseau officiel. Et les cours de religion et de morale, ils pourraient être donnés en extrascolaire pendant les temps de midi ou à 16 heures, uniquement pour les élèves qui le souhaitent", résume Joëlle Maison, responsable de l'enseignement pour Défi.

Le PS se prononce également officiellement en faveur des deux heures de CPC obligatoires pour tous les élèves, dans tous les réseaux. Tout comme Défi, le parti socialiste propose que les cours de religion et de morale soient donnés en dehors des heures obligatoires. Le parti socialiste souhaite par ailleurs que la deuxième heure de cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté soit considérée comme le choix par défaut.

Le CDH défend une tout autre vision. Le parti souhaite maintenir l'enseignement des principales religions à l'école et souhaite supprimer l'interdiction pour un enseignant de donner le cours de CPC et de morale ou de religion dans la même école. "L'organisation de notre système éducatif sur une base philosophique ne peut toutefois être un obstacle à la cohésion sociale nécessaire à la société", précise le programme du parti.

Le MR, le PTB et Ecolo ne se prononcent pas sur ces questions dans leur programme.

Ma. Be.